PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT  DE L’ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE

TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2022, 19h00,

VIA TEAMS

PRÉSENCES

|  |  |
| --- | --- |
| Geneviève Allard, directrrice  | Sandra Pimparé |
| Yanik Pilon | Manon Leclerc |
| Mathieu Gagnon | Manon Labonne  |
| Marie-Pier Breton | Katherine Proulx-Gilbert  |
| Annie Joseph | Kassandra Gauthier  |
| Émilie Léger  | Nancy Laplante  |
| Bissam Karafi | Absents : Jonathan Lantagne, Dominique Parent, Karine Mathon |

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

L’assemblée est déclarée ouverte à 19h03 par Geneviève Allard . Le quorum est atteint.

1. CHOIX D’UNE SECRÉTAIRE DE RÉUNION

Geneviève Allard se propose d’être la secrétaire de réunion, ce qui est accepté à l’unanimité.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 octobre 2022;
4. Parole au public;
5. Calendrier scolaire 2023-2024- pour consultation;
6. Choix du photographe
7. Suivi du projet éducatif
8. Mot du représentant au comité de parents;
9. Mot de la direction;
10. Date de la prochaine réunion;
11. Levée de l’assemblée.

4.PAROLE AU PUBLIC

Il n’y a pas de public.

5.CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024 POUR CONSULTATION

Geneviève Allard présente les scénarios. Le comité choisit le scénario 1 avec le choix A pour la semaine de relâche.

C.É.2022-2023-13 Manon Labonne propose l’adoption de ces choix.

Adopté à l’unanimité

6.CHOIX DU PHOTOGRAPHE

Geneviève Allard propose d’engager Clik-Enfants pour l’année scolaire 23-24.

 Adopté à l’unanimité

 7. SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

 Geneviève Allard présente l’état des travaux en ce qui concerne le projet éducatif. Elle annonce la tenue d’un sondage auprès des parents ainsi qu’auprès du personnel de l’école. L’analyse de ces sondages sera fait le 26 janvier de 8h à 11h10 à l’école. La présence de 2 parents est offerte.

 8. MOT DU REPRÉENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

 Mathieu Gagnon parle de sa dernière rencontre au comité de parents où il a été question des frais exigés aux parents. Ces derniers sont régis par le comité de parents. Il annonce des changements quant aux frais exigés au SDG , dîneurs et du maximum par famille.

 9. MOT DE LA DIRECTION

 Geneviève Allard annonce que les chandails pour le 25e ont été commandés et ils devraient prêts pour le 22 décembre. La levée de fonds pour le 3e cycle ( Sortie classe neige) a été un succès ainsi que l’après-midi «  La Clairière éclatée » où tous les élèves pouvaient manger leur pop-corn! L’autre levée de fonds aura lieu le 13 décembre en soirée et il s’agit d’une soirée cinéma. Le coût est de 5$ par enfant et cela inclut un film, du pop-corn et une friandise.

 10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

 La prochaine réunion aura lieu le 16 janvier 2023 en présentiel à l’école.

 11.LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Mathieu Gagnon annonce la fin de l’assemblée à 19h35. Manon Leclerc propose la fin de la réunion.

Accepté à l’unanimité

C.É.2022-2023-14

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, directrice Mathieu Gagnon, président

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, secrétaire